



**COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES DU GROUPE
GRTGAZ
30 JUIN 2020**

1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES..... 3

COMPTE DE RESULTAT	3
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL	4
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ACTIF.....	5
PASSIF.....	6
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	7
ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	8

2. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 9

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS.....	9
NOTE 1 REFERENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES	10
1.1 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE.....	10
1.2 INCIDENCES DE LA CRISE DU COVID-19 SUR LA SITUATION AU 30 JUIN 2020	11
1.3 UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DU JUGEMENT	12
1.4 PARTICULARITÉS PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES	14
1.4.1 SAISONNALITÉ DES ACTIVITÉS	14
1.4.2 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	14
1.4.3 RETRAITES	14
NOTE 2 AJUSTEMENT DE L'INFORMATION COMPARATIVE.....	15
NOTE 3 PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE	15
3.1 ACQUISITIONS ET PRISES DE PARTICIPATIONS RÉALISÉES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE	15
NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE	16
NOTE 5 VENTES	17
5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	17
5.2 CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS, ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRATS	18
5.2.1 CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS, ACTIFS DE CONTRATS.....	18
5.2.2 PASSIFS DE CONTRATS.....	18
NOTE 6 AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES.....	19
NOTE 7 RESULTAT FINANCIER.....	20
NOTE 8 IMPOTS	21
NOTE 9 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS	22
9.1 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	22
9.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23
NOTE 10 INSTRUMENTS FINANCIERS	24
10.1 ACTIFS FINANCIERS.....	24
10.1.1 AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	24
10.1.2 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	25
10.2 PASSIFS FINANCIERS	25
10.3 ENDETTEMENT FINANCIER NET PAR NATURE	26

NOTE 11 RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS	27
11.1 RISQUE DE MARCHÉ SUR MATIÈRES PREMIÈRES	27
11.2 RISQUE DE CHANGE	27
11.3 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	27
11.4 RISQUE DE LIQUIDITÉ	27
11.4.1 FLUX CONTRACTUELS NON ACTUALISÉS RELATIFS AUX ACTIVITÉS FINANCIÈRES.....	28
NOTE 12 PROVISIONS	29
12.1 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME	30
NOTE 13 CONTENTIEUX ET LITIGES	30
13.1 CONTRÔLE FISCAL	30
13.2 LITIGES AVEC DES PRESTATAIRES	30
NOTE 14 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES	32
NOTE 15 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	32

1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

En millions d'euros	Note	30 juin 2020 ⁽¹⁾	30 juin 2019 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	5	1,126	1,119
Achats		(219)	(255)
Charges de personnel		(201)	(204)
Amortissements, dépréciations et provisions		(298)	(301)
Impôts et taxes		(80)	(82)
Autres produits opérationnels		2	2
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel		329	279
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		1	2
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		330	281
Pertes de valeur	6	0	0
Restructurations	6	0	0
Effets de périmètre	6	0	0
Autres éléments non récurrents	6	(2)	(41)
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		328	240
Charges financières		(54)	(59)
Produits financiers		0	3
RESULTAT FINANCIER	7	(54)	(56)
Impôt sur les bénéfices	8	(87)	(58)
RESULTAT NET		187	127
Résultat net part du Groupe		183	123
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		4	3
Résultat net part du Groupe par action (euros)		2.9	2.0
Résultat net part du Groupe par action dilué (euros)		2.9	2.0

(1) Les données présentées au 30 juin 2020 ont été établies selon la nouvelle présentation du compte de résultat adoptée par le Groupe. Les données comparatives au 30 juin 2019 ont été reclassées en conformité avec cette nouvelle présentation (cf. Note 2 « Ajustement de l'information comparative »).

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL

En millions d'euros	30 juin 2020			30 juin 2019		
	30 juin 2020	30 juin 2020 Quote part du Groupe	30 juin 2020 Quote part des participations ne donnant pas le contrôle	30 juin 2019	30 juin 2019 Quote part du Groupe	30 juin 2019 Quote part des participations ne donnant pas le contrôle
RESULTAT NET	187	183	4	127	123	3
Couverture de flux de trésorerie (sur matières premières)	4	4	0	(2)	(2)	0
Impôts différés sur couverture de flux de trésorerie (sur matières premières)	(1)	(1)	0	1	1	0
Quote-part des entreprises associées sur éléments recyclables, net d'impôt	0	0	0	0		
TOTAL Eléments recyclables	2	2	0	(2)	(2)	0
Pertes et gains actuariels	(51)	(50)	(1)	(114)	(114)	0
Impôts différés sur pertes et gains actuariels	13	12	0	3	3	0
Quote-part des entreprises associées sur éléments non recyclables, net d'impôts	0	0	0	0	0	0
TOTAL Eléments non recyclables	(39)	(38)	(1)	(111)	(111)	0
RESULTAT GLOBAL	151	147	4	14	11	3

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF

En millions d'euros	Note	30 juin 2020	31 déc. 2019
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles nettes	9	237	237
Goodwill	9	172	172
Immobilisations corporelles nettes	9	9,016	9,211
Instruments financiers dérivés	10	0	0
Actifs de contrats	5.2	0	0
Autres actifs financiers	10.1	70	72
Participations dans les entreprises associées		70	79
Autres actifs		0	0
Impôts différés actif		39	22
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		9,604	9,793
ACTIFS COURANTS			
Instruments financiers dérivés	10	0	0
Créances commerciales et autres débiteurs	5.2	31	44
Actifs de contrats	5.2	202	225
Stocks		99	98
Autres actifs financiers		33	2
Autres actifs courants		90	107
Actifs financiers évalués à la juste valeur par P&L - net		0	0
Actifs classés comme détenus en vue de la vente		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.1.2	450	213
TOTAL ACTIFS COURANTS		905	689
TOTAL ACTIF		10,508	10,482

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

PASSIF

En millions d'euros	Note	30 juin 2020	31 déc. 2019
Capitaux propres part du Groupe		3,142	3,280
Participations ne donnant pas le contrôle		68	86
TOTAL CAPITAUX PROPRES		3,211	3,366
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions	12	883	818
Emprunts à long terme	10.3	3,998	4,394
Autres passifs		1	0
Impôts différés passif		881	886
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		5,762	6,097
PASSIFS COURANTS			
Provisions	12	20	19
Emprunts à court terme	10.3	674	349
Instruments financiers dérivés	10	0	4
Fournisseurs et autres créanciers		227	325
Passifs de contrats	5.2	3	10
Autres passifs courants		612	313
TOTAL PASSIFS COURANTS		1,535	1,019
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		10,508	10,482

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions d'euros	Note	30 juin 2020	30 juin 2019
RESULTAT NET		187	127
- Quote part de résultat consolidé d'entreprises associées		(1)	(2)
+ Dividendes reçus d'entreprises associées		1	(1)
- Dotations nettes aux provisions, amortissements & dépréciations		305	303
- Effets de périmètre, autres éléments non récurrents		2	41
- Charge d'impôt		87	58
- Résultat financier		54	56
Marge brute d'autofinancement avant résultat financier et impôt		635	582
+ Impôt décaissé		(57)	(103)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		2	(37)
FLUX ISSUS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		580	442
Investissements corporels et incorporels	9	(187)	(203)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(211)	(0)
Acquisitions d'instruments de capitaux propres et de dette	10	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	0	0
Cessions d'instruments de capitaux propres et de dette		0	4
Intérêts reçus d'actifs financiers		(1)	1
Dividendes reçus sur instruments de capitaux propres		0	0
Variation des prêts et créances émis par le Groupe et autres		3	1
FLUX ISSUS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(396)	(197)
Dividendes payés		(13)	(8)
Remboursement de dettes financières	10.3	(129)	(136)
Intérêts financiers versés		(39)	(41)
Augmentation des dettes financières	10.3	49	44
Augmentation / diminution de capital		185	0
FLUX ISSUS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		53	(141)
Effet des variations de change et divers		0	0
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE		236	104
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORIE A L'OUVERTURE		213	438
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORIE A LA CLOTURE		450	542

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 1er janvier 2019 y compris IFRS 16	62 042 493	620	388	2 497	3 505	85	3 591
Résultat net				123	123	3	127
Autres éléments du résultat global				(113)	(113)		(113)
Résultat global				11	11	3	14
Rachat d'actions propres				(0)	(0)		(0)
Dividendes			(97)	(342)	(439)	(8)	(447)
Capitaux propres au 30 juin 2019	62 042 493	620	291	2 165	3 077	81	3 158
Capitaux propres au 1er janvier 2020	62 042 493	620	291	2 368	3 280	86	3 366
Résultat net				183	183	4	187
Autres éléments du résultat global				(36)	(36)	(1)	(36)
Résultat global				147	147	4	151
Rachat d'actions propres				(1)	(1)		(1)
Transactions entre actionnaires ⁽¹⁾				(20)	(20)	(9)	(29)
Dividendes			(15)	(249)	(264)	(13)	(276)
Capitaux propres au 30 juin 2020	62 042 493	620	277	2 245	3 142	68	3 210

(1) Le 5 février 2020, Elengy a acquis la participation (27,5%) de Total (via sa filiale Total Gaz Électricité Holding France – TGEHF) dans Fosmax LNG. L'acquisition des titres (soit 206,5 millions d'euros) a été principalement financée par une augmentation de capital d'Elengy réservée à la Société d'Infrastructures Gazières (SIG) à hauteur de 185 millions d'euros

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.



2. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Notes aux comptes consolidés

Dans le présent document, le terme « GRTgaz » désigne la société GRTgaz SA. Le terme « Groupe » désigne GRTgaz et ses filiales.

GRTgaz, société mère du Groupe, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions du livre II du Code du commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée le 1^{er} janvier 2005 pour une durée de 99 ans.

Elle est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par ses statuts.

Le siège du Groupe est domicilié au 6, rue Raoul Nordling - 92270 Bois Colombes.

En date du 24 juillet 2020, les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe au 30 juin 2020 ont été présentés au Comité d'Audit qui a émis un avis favorable.

NOTE 1 REFERENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les états financiers consolidés annuels du Groupe sont établis conformément aux IFRS publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne ⁽¹⁾.

Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2020, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire* qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés condensés intermédiaires n'incluent dès lors pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2019, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après 1.3.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés intermédiaires sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, à l'exception des éléments suivants en 1.1.1 :

1.1.1 Norme IFRS, amendements ou interprétations applicables en 2020

- Amendements IFRS 3 – *Regroupement d'entreprises : définition d'une entreprise.*
- Amendements IAS 1 – *Présentation des états financiers* et IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : définition de la matérialité.*
- Amendements IFRS 9 – *Instruments Financiers* ; IAS 39 – *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation* ; IFRS 7 - *Instruments Financiers – Informations à fournir – Réforme des taux d'intérêt de référence.*

Concernant ces derniers amendements, le Groupe avait opté pour leur application anticipée comme indiqué dans la Note 16.3 des états financiers consolidés au 31 décembre 2019

(1) Référentiel disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index.fr.htm.

1.1.2 Normes IFRS, interprétations et amendements applicables après 2020 et non anticipés par le Groupe

- IFRS 17 – *Contrats d'assurance* ⁽²⁾.
- Amendements IAS1 – *Présentation des états financiers – Classification des passifs en courant et non-courant* ⁽²⁾.

Les analyses des incidences de l'application de ces normes et amendements sont en cours.

1.2 Incidences de la crise du COVID-19 sur la situation au 30 juin 2020

Les impacts de la crise du COVID-19 sur la performance opérationnelle et financière du Groupe sont présentés lors du Comité d'Audit du 24 juillet.

Dans ce contexte de crise, le Groupe a continué à appliquer des principes comptables identiques à ceux utilisés lors des autres clôtures, selon un principe de permanence des méthodes, et ce plus particulièrement sur les sujets suivants :

- **Pertes de valeurs sur actifs non financiers**
Du fait de la crise du COVID 19, la dépréciation éventuelle des actifs non financiers, notamment les *goodwills* et les titres d'entités mises en équivalence a été examinée. Le Groupe n'a pas identifié d'indicateurs potentiels de pertes de valeur *cf. Note 6 « Pertes de valeur » et Note 8 « Goodwill et immobilisations »*), conformément aux dispositions de la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs.
- **Pertes de valeur sur actifs financiers : risque de contrepartie et pertes de crédit attendues**
La crise du COVID-19 implique un risque de crédit potentiellement accru et peut donc affecter le montant à comptabiliser au titre des pertes de crédit attendues. Le Groupe a dès lors renforcé le suivi des encaissements et du risque de défaillance de ses contreparties (*cf. Note 11 « Risques liés aux instruments financiers »*).
- **Actifs et passifs financiers : évaluation à la juste valeur**
La crise a entraîné une forte volatilité des marchés financiers, affectant ainsi les instruments détenus par le Groupe et évalués à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments intègre les données qui reflètent la manière dont les acteurs de marché prendraient en compte les effets de la crise du COVID-19, notamment les incertitudes inhérentes à la situation créée par cette crise (*cf. Note 10 « Instruments financiers »*).
- **Risque de liquidité** ainsi que l'évolution du marché des taux d'intérêts, des matières premières et des taux de change ont été suivis de près et ont fait l'objet d'une information mise à jour sur base des données disponibles au 30 juin 2020.

⁽²⁾ Ces normes et amendements n'ayant pas encore été adoptés par l'Union européenne, il s'agit d'une traduction libre.

- **Actifs d'impôt différé**

Les positions d'actifs d'impôt différé ont été revues afin de s'assurer de leur caractère recouvrable au travers des résultats taxables futurs. Le ralentissement actuel n'a pas affecté la reconnaissance de ces actifs. En outre, il n'y a pas eu d'impact significatif lié aux changements législatifs, révisions des taux d'imposition sur le revenu ou à d'autres mesures fiscales prises en réponse à la crise.

- **Classement des effets de la crise du COVID-19 au sein du compte de résultat**

Le principe retenu par le Groupe pour le classement des produits ou des charges au sein des postes récurrents ou non récurrents du compte de résultat est resté inchangé (*cf. Note 9.4 « Autres éléments non-récurrents »*).

- **Évènements postérieurs à la clôture**

Compte tenu des incertitudes et de l'environnement en mutation, une attention particulière a été portée au traitement des informations survenues entre le 30 juin 2020 et la présentation des comptes au Comité d'Audit (*cf. Note 15 « Évènements postérieurs à la date de clôture »*).

1.3 Utilisation d'estimations et du jugement

L'évolution de l'environnement économique et financier prégnant au premier semestre compte tenu de la crise du COVID-19 a conduit le Groupe à renforcer les procédures de suivi des risques et à intégrer une évaluation de ceux-ci, notamment dans l'évaluation des instruments financiers et les tests de perte de valeur. Cet environnement et la volatilité importante des marchés ont été pris en considération par le Groupe dans les estimations utilisées entre autres pour les tests de perte de valeur et les calculs des provisions.

1.3.1 Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles et, dans le contexte de la crise du COVID-19, la prise en compte des incertitudes relatives à l'estimation de

ces valeurs recouvrables et la sensibilité de celles-ci aux changements possibles des hypothèses clés (cf. Note 5 « Pertes de valeur » et Note 8 « Goodwill et immobilisations » pour plus de détail) ;

- l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers et, dans le contexte de la crise du COVID-19, la prise en compte des incertitudes dans les hypothèses clés retenues, notamment la détermination des flux de trésorerie futurs ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la Note 1 des états financiers consolidés 2019.

1.3.2 Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour l'analyse de la nature du contrôle de ses filiales, déterminer si les accords contiennent des contrats de location, l'identification des obligations de performance des contrats de ventes.

Dans le contexte de la crise du COVID-19, le Groupe a également exercé son jugement pour l'appréciation :

- de l'existence d'un événement déclencheur menant éventuellement à une perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles ou incorporelles ;
- des pertes de crédit attendues, notamment pour la mise à jour des probabilités de défaut et des autres paramètres dans un contexte d'incertitude ;
- des impacts sur les risques relatifs aux instruments financiers, notamment le risque de liquidité ainsi que l'évolution du marché des taux d'intérêts, des matières premières et des taux de change ;
- de l'application des droits et obligations exécutoires liés aux contrats clients, notamment en matière de probabilités d'encaissements futurs.

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément dans l'état de situation financière les actifs courants et non courants, de même que les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour cette classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

1.4 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

1.4.1 Saisonnalité des activités

Les résultats intermédiaires au 30 juin 2020 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2020. Les variations climatiques ont ainsi un impact plus important sur les charges d'exploitation alors qu'elles ont un impact limité sur les produits d'exploitation.

1.4.2 Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période, hors élément exceptionnel significatif, le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours. Les éventuels éléments exceptionnels significatifs de la période sont comptabilisés avec leur charge d'impôt réelle.

1.4.3 Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées à la fin de l'exercice précédent. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état de situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) ainsi que la valeur et le rendement réel des actifs de couverture.

NOTE 2 AJUSTEMENT DE L'INFORMATION COMPARATIVE

Le Groupe a également décidé, à partir de la clôture du 31 décembre 2019, d'améliorer la présentation par nature des autres rubriques du « Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence », sans impact sur le total de cet agrégat.

La réconciliation entre l'ancienne et la nouvelle présentation du compte de résultat au 30 juin 2019 est présentée ci-dessous.

En millions d'euros	30 juin 2019 ancienne présentation	MtM opérationnel	Impôts et taxes	Autres charges	30 juin 2019 nouvelle présentation	
Chiffre d'affaires	1 119				1 119	Chiffre d'affaires
Achats	(191)	(0)		(64)	(255)	Achats
Charges de personnel	(204)				(204)	Charges de personnel
Amortissements, dépréciations et provisions	(301)				(301)	Amortissements, dépréciations et provisions
Impôts et taxes			(82)		(82)	Impôts et taxes
Autres charges opérationnelles	(146)		82	64		Autres charges opérationnelles
Autres produits opérationnels	2				2	Autres produits opérationnels
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel	279	(0)	0	0	279	Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2				2	Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	281	(0)	0	0	281	Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence
MtM sur instruments financiers à pertes de valeur	(0)	0			0	Pertes de valeur
Restructurations	0				0	Restructurations
Effets de périmètre	0				0	Effets de périmètre
Autres éléments non récurrents	(41)				(41)	Autres éléments non récurrents
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	240	0	0	0	240	RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

NOTE 3 PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE

Conformément à IFRS 8, le Groupe n'est pas tenu de présenter une information sectorielle. En effet, les instruments d'emprunt ou de capitaux propres de la société GRTgaz ne sont pas négociés sur un

3.1 Acquisitions et prises de participations réalisées au cours du premier semestre

Elengy détient depuis le 5 février 2020, 100 % du capital de sa filiale Fosmax LNG grâce au rachat pour un montant de 206,5 millions d'euros (complément de prix compris) des 27,5 % des parts détenues par Total Gaz Électricité Holding France (Groupe TOTAL).

Cette acquisition a été financée principalement par une augmentation de capital de 185 millions d'euros souscrite par la Société d'Infrastructures Gazière qui détient désormais 17,8 % du capital d'Elengy.



NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à IFRS 8, le Groupe n'est pas tenu de présenter une information sectorielle. En effet, les instruments d'emprunt ou de capitaux propres de la société GRTgaz ne sont pas négociés sur un marché public. Par ailleurs, GRTgaz ne dépose pas ses états financiers consolidés auprès d'une autorité de réglementation des valeurs mobilières ou d'un autre organisme de régulation aux fins d'émettre des instruments d'une catégorie quelconque sur un marché public, ou n'est pas sur le point de les déposer.

NOTE 5 VENTES

5.1 Chiffre d'affaires

En millions d'euros	30 juin 2020	30 juin 2019
Recettes d'acheminement du gaz	939	926
Prestations d'Accès aux Terminaux Méthaniers	134	132
Autres	52	61
CHIFFRE D'AFFAIRES	1,126	1,119

Le chiffre d'affaires sur contrats commerciaux est relatif aux contrats entrant dans le champ de la norme IFRS 15 (cf. Note 6 « Ventes » des états financiers consolidés au 31 décembre 2019).

Les activités qui contribuent au chiffre d'affaires sont :

Recettes d'acheminement du gaz

Par la délibération portant décision tarifaire du 23 janvier 2020, la CRE a défini la méthodologie et fixé les tarifs dits « ATRT 7 » destinés à s'appliquer à compter du 1^{er} avril 2020, également pour une période de quatre ans et une mise à jour au 1^{er} avril de chaque année. Il est établi de façon à couvrir, pour chaque année, le revenu autorisé par la CRE, en fonction des données d'inflation constatées et des meilleures prévisions disponibles de souscriptions de capacités pour l'année considérée. Le taux de rémunération de base réel avant impôt sur les sociétés appliqué à la BAR sera de 4,25% et la mise en place de ce tarif ATRT7 se traduira par une évolution tarifaire moyenne de + 1,4 % par an.

Sur la base de ce tarif régulé, le chiffre d'affaires acheminement de chaque client est fonction de ses réservations de capacité.

Ces éléments tarifaires sont assortis d'un mécanisme de régularisation de charges et de produits (CRCP).

Le chiffre d'affaires en Allemagne est composé des recettes d'acheminement du gaz sur le réseau Megal incluant le reversement partiel du trop-perçu constitué jusqu'à fin 2018 et perçu par GRTgaz Deutschland GmbH.

Prestations d'Accès aux Terminaux Méthaniers

La prestation d'accès des tiers aux terminaux méthaniers est valorisée conformément aux modalités d'application du tarif d'accès des tiers aux terminaux méthaniers (ATTM) fixé par délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) portant décision tarifaire et soumise à un possible refus motivé du Ministre pendant un délai de 2 mois à compter de sa publication. Il est destiné à couvrir les coûts de regazéification et inclut une rémunération du capital investi.

L'ATTM5 applicable actuellement a été fixé le 1er avril 2017 pour une durée de 4 ans, et a été révisé au 1er avril 2020. Le taux de rémunération de la BAR pour les immobilisations en cours est de 5,7% et pour les immobilisations en service de 7,25%.

Autres Chiffre d'affaires

La rubrique « Autres » comprend les prestations de raccordement, les prestations d'ingénierie ainsi que le compte d'écart inter-opérateur avec les Gestionnaires des réseaux de distribution de gaz.

5.2 Créances commerciales et autres débiteurs, actifs et passifs de contrats

5.2.1 Créances commerciales et autres débiteurs, actifs de contrats

En millions d'euros	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Créances commerciales et autres débiteurs		31	31		44	44
dont IFRS 15		31	31		44	44
dont non IFRS 15		-	0		-	0
Actifs de contrats		202	202		225	225
Produits à recevoir et factures à établir		202	202		225	225

5.2.2 Passifs de contrats

En millions d'euros	30 juin 2020			31-déc.2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Passifs de contrats	-	3	3	-	10	10
Avances et acomptes reçus		3	3		10	10
Produits constatés d'avance		0	0		0	0

NOTE 6 AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

En millions d'euros	30 juin 2020	30 juin 2019
Perte de valeur des actifs corporels, incorporels et financiers	0	0
Restructurations	0	0
Effets de périmètre	0	0
Autres éléments non récurrents	(2)	(41)
TOTAL	(2)	(41)

Les autres éléments non récurrents correspondent aux installations techniques mises hors service, aux coûts échoués sur les immobilisations en cours et aux résultats sur cession d'actifs.

Les autres éléments non récurrents au 30 juin 2020, d'un montant total de (2) millions d'euros comprennent essentiellement des éléments non significatifs individuellement.

Au 30 juin-2019, les autres éléments non récurrents étaient constitués principalement de la clôture des projets ERIDAN (pour 34 M€) et Arc Lyonnais (pour 3,2 M€).

NOTE 7 RESULTAT FINANCIER

En millions d'euros	30 juin 2020			30 juin 2019		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Coût de la dette nette	(46)	0	(46)	(48)	0	(48)
Charges d'intérêts sur dette brute	(49)		(49)	(52)		(52)
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(0)	-	(0)	(0)		(0)
Coûts d'emprunts capitalisés	3		3	4		4
Coût des dettes de location	(1)		(1)			0
Résultat des opérations de restructuration de la dette financière	0		0	0		0
Autres produits et charges financiers	(8)	1	(7)	(10)	3	(7)
Charges d'intérêts nets sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	(8)		(8)	(10)		(10)
Autres charges financières	(0)		(0)	(0)		(0)
Rendement attendu des actifs de couverture		2	2		2	2
Produits d'intérêts sur prêts et créances au coût amorti		0	0		0	0
Autres produits financiers		(1)	(1)		1	1
Résultat Financier	(55)	1	(54)	(58)	3	(55)

L'amélioration du résultat financier de +1 M€, entre juin 2019 et juin 2020, résulte principalement des effets de la baisse du coût de la dette nette, compensés partiellement pour une moindre capitalisation des intérêts financiers au titre de l'application de la norme IAS23 sur les projets en cours

NOTE 8 IMPOTS

En millions d'euros	30 juin 2020	30 juin 2019
Résultat net (a)	187	127
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat (b)	(87)	(58)
Quote-part de résultat des entreprises associées (c)	1	2
Résultat avant impôt et résultat des entreprises associées (a)-(b)-(c)=(d)	273	183
Taux effectif d'impôt -(b)/(d)	31.8%	31.5%

La stabilité du taux effectif d'impôt entre juin 2019 et juin 2020 s'explique principalement par :

- des montants de Crédit d'Impôts (Recherche, mécénat, apprentissage, famille) similaires en 2020 à 2019 ;
- la stabilité du taux d'impôt normatif en France, à 32,02% en juin 2020 versus juin 2019. Le processus législatif pour le maintenir à 34,43%, à l'identique de celui de 2018, n'avait pas été ratifié au 30 juin 2019.

Le Groupe n'a pas enregistré d'impacts significatifs au titre de changements législatifs et mesures fiscales prises en réponse à la crise du COVID-19, ni au titre de la mise à jour des prévisions de moyen et long terme sous-tendant la valeur recouvrable des actifs d'impôts différés.

NOTE 9 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS

9.1 Goodwill et immobilisations incorporelles

En millions d'euros	Goodwills	Droits incorporels	Logiciels et autres	Total
VALEUR BRUTE				
Au 31 décembre 2019	172	99	605	703
Acquisitions			30	30
Cessions			(13)	(13)
Autres			(0)	(0)
Au 30 juin 2020	172	99	621	720
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 31 décembre 2019		(70)	(396)	(466)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur		(1)	(29)	(30)
Cessions			13	13
Autres			0	0
Au 30 juin 2020		(71)	(412)	(483)
VALEUR NETTE COMPTABLE				
Au 31 décembre 2019	172	29	208	237
Au 30 juin 2020	172	28	209	237

Les hypothèses clés des tests de perte de valeur sont décrites dans les Notes 9.1 « Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers des états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

9.2 Immobilisations corporelles

En millions d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques	Matériel de transport	Coûts de démantèlement	Immobilisations en cours	Droits d'utilisation	Autres	Total
VALEUR BRUTE									
Au 31 décembre 2019	83	496	12 907	32	78	221	177	49	14 044
Acquisitions			(0)	1		100	2	3	105
Cessions		(0)	(51)	(1)			(0)	(0)	(53)
Ecart de conversion									
Variations de périmètre									
Autres	(3)	(3)	42	0		(36)			0
Au 30 juin 2020	81	492	12 898	31	78	285	179	52	14 096
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR									
Au 31 décembre 2019	(9)	(153)	(4 570)	(21)	(27)		(16)	(35)	(4 833)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	(0)	(10)	(243)	(2)	(1)		(9)	(3)	(267)
Cessions		0	17	1			0	0	19
Ecart de conversion									
Variations de périmètre									
Autres		4	(4)	(0)					(0)
Au 30 juin 2020	(10)	(159)	(4 800)	(22)	(28)		(25)	(37)	(5 081)
VALEUR NETTE COMPTABLE									
Au 31 décembre 2019	74	342	8 337	10	51	221	161	14	9 211
Au 30 juin 2020	71	333	8 098	10	50	285	154	14	9 016

Au premier semestre 2020, la diminution nette du poste « Immobilisations corporelles » s'explique essentiellement par :

- Des dotations aux amortissements pour un total de -267 millions d'euros ;
- L'impact, pour -32 M€, de la sentence arbitrale relative au litige STS, décrit dans la note 13.2.2

partiellement compensée par :

- des investissements de maintenance et de développement pour un total de 105 millions d'euros concernant principalement des constructions et des développements

NOTE 10 INSTRUMENTS FINANCIERS

10.1 Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	30 juin 2020			31-déc.2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0	0
Créances commerciales et autres débiteurs		31	31		44	44
Actifs de contrats		202	202		225	225
Trésorerie et équivalents de trésorerie		450	450		213	213
Autres actifs financiers	70	33	103	72	1	74
<i>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres</i>	1		1	1		1
<i>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat</i>	5		5	5		5
<i>Instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres</i>			0			0
<i>Instruments de dettes à la juste valeur par résultat</i>			0			0
<i>Prêts et créances au coût amorti (hors créances commerciales et autres débiteurs)</i>	64	33	97	67	1	68
TOTAL	70	716	786	72	484	556

10.1.1 Autres actifs financiers

La variation des instruments de capitaux propres et de dette à la juste valeur entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020 est présentée ci-après :

Instruments de capitaux propres à la juste valeur

En millions d'euros	Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	Total
Au 31 décembre 2019	1	5	5
Acquisitions	0	0	0
Cessions	0	0	0
Variations de juste valeur	-	0	0
Variations de périmètres, change et divers	-		0
Au 30 juin 2020	1	5	5

Instruments de dette à la juste valeur

En millions d'euros	Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres	Instruments de dettes à la juste valeur par résultat	Total
Au 31 décembre 2019	0	0	0
Acquisitions	-	-	0
Cessions	-	-	0
Variations de juste valeur	-	-	0
Variations de périmètres, change et divers	-	-	0
Au 30 juin 2020	0	0	0

10.1.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste de « Trésorerie et équivalents de trésorerie » s'élève à 450 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 213 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Le résultat enregistré sur le poste de « Trésorerie et équivalents de trésorerie » au 30 juin 2020 s'établit à -0 millions d'euros contre -0 millions d'euros au 30 juin 2019

10.2 Passifs financiers

Les différents passifs financiers au 30 juin 2020 ainsi que la ventilation entre leur part non courante et courante sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	30 juin 2020			31-déc.2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts	3 998	674	4 672	4 394	349	4 742
<i>Dettes financières</i>	3 850	657	4 508	4 241	334	4 575
<i>Dettes de location</i>	147	17	164	153	15	167
Instruments financiers dérivés	0	0	0	0	4	4
Fournisseurs et autres créanciers	-	227	227	-	325	325
Passifs de contrats	-	3	3	-	10	10
Autres passifs financiers	0	-	0	0	-	0
TOTAL	3 998	903	4 901	4 394	687	5 081

10.3 Endettement financier net par nature

L'endettement financier net par nature du Groupe est présenté dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
En-cours des dettes financières	3 850	627	4 477	4 241	311	4 552
Impact du coût amorti	0	30	30	0	23	23
Dettes financières	3 850	657	4 508	4 241	334	4 575
Instruments financiers dérivés positionnés au passif relatifs à la dette	0	0	0	0	0	0
Dettes Brute	3 850	657	4 508	4 241	334	4 575
Trésorerie et équivalent de trésorerie	0	(450)	(450)	0	(213)	(213)
Trésorerie active	0	(450)	(450)	0	(213)	(213)
Endettement financier net hors dettes de location	3 850	208	4 058	4 241	121	4 362
Encours des dettes de location	147	16	163	153	14	167
Endettement financier net	3 998	224	4 221	4 394	135	4 528
En-cours des dettes financières	3 850	627	4 477	4 241	311	4 552
Trésorerie et équivalent de trésorerie	0	(450)	(450)	0	(213)	(213)
Endettement net hors coût amorti, dettes de location	3 850	177	4 028	4 241	98	4 339
Encours des dettes de location	147	16	163	153	14	167
Endettement net hors coût amorti	3 998	193	4 191	4 394	112	4 506

La juste valeur des emprunts (hors dette de location) s'élève à 4 484 millions d'euros au 30 juin 2020 pour une valeur comptable de 4 477 millions d'euros.

Les produits et charges financiers relatifs à la dette financière sont présentés dans la Note 6 « Résultat financier ».

Le Groupe a effectué les principales opérations suivantes au cours du premier semestre 2020 :

- le 05 février 2020, ELENGY SA a procédé au remboursement d'un emprunt de 39 M€ souscrit auprès de la banque MIZUHO :
- le 03 février 2020, ELENGY SA a souscrit un emprunt de 49 M€ auprès d'ENGIE SA au variable EURIBOR 6 mois + 0,21%

NOTE 11 RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

11.1 Risque de marché sur matières premières

Le Groupe n'est pas exposé au risque de marché sur matières premières.

11.2 Risque de change

L'euro est la monnaie fonctionnelle de l'ensemble des entités du Groupe ainsi que la devise de réalisation des transactions. Le Groupe n'est pas soumis à un risque matériel de change.

11.3 Risque de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change liés à la dette nette) à la date de clôture.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation de la courbe de taux de plus ou moins 100 points de base par rapport aux taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture. Une augmentation/diminution de 100 points de base des taux d'intérêt court terme sur le nominal de la dette nette à taux variable aurait un impact sur la charge nette d'intérêt de -2,6 / +1,0 millions d'euros.

11.4 Risque de liquidité

Dans le cadre de son exploitation, le Groupe est exposé à un risque de manque de liquidités permettant de faire face à ses engagements contractuels.

Au 30 juin 2020, les ressources bancaires représentent 10,05% de la dette brute (hors découverts bancaires, coût amorti et effet des dérivés).

La trésorerie, composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des instruments liquides de dette destinés au placement de trésorerie, et des comptes courants de Trésorerie avec ENGIE s'élève à 450 millions d'euros au 30 juin 2020.

Le montant des découverts bancaires confirmés et disponibles représente 150,5 millions d'euros au 30 juin 2020. 100% des découverts bancaires disponibles sont centralisés et se répartissent ainsi :

En millions d'euros	30 juin 2020
GRTgaz	120
Elengy	30
Elengy Hub	1
Total	151

11.4.1 Flux contractuels non actualisés relatifs aux activités financières

Flux contractuels non actualisés sur l'encours des emprunts par date de maturité

En millions d'euros	Total	2020	2021	2022	2023	2024	Au-delà de 5 ans
En-cours des dettes financières	4 477	339	343	354	314	437	2 691
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(450)	(450)					
Endettement net hors coût amorti	4 028	(111)	343	354	314	437	2 691

Les autres actifs financiers et trésorerie et équivalents de trésorerie venant en réduction de l'endettement financier net ont une liquidité inférieure à 1 an.

NOTE 12 PROVISIONS

En millions d'euros	31 déc. 2019	Dotations	Reprises excédent	Reprises pour utilisation	Effet de la désactualisation	Autres	OCI	30 juin 2020
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	688	10		(3)	4		51	751
Démantèlement des installations	129				2			131
Autres risques	19	1		(0)				20
Total provisions	837	12		(3)	6		51	903

L'analyse par nature des provisions et les principes applicables à leurs modalités de calcul sont décrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

L'effet de désactualisation portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme correspond à la charge d'intérêts sur la dette actuarielle, nette des produits d'intérêts des actifs de couverture.

La colonne « Autres » se compose essentiellement des écarts actuariels générés en 2020 sur les avantages postérieurs à l'emploi, lesquels sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global », ainsi que des provisions constatées en contrepartie d'un actif de démantèlement ou de remise en état de site.

Les flux de dotations, reprises et désactualisation présentés ci-dessus, sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat :

En millions d'euros	30 juin 2020
Résultat des activités opérationnelles	(8)
Autres produits et charges financiers	(6)
Impôts	5
TOTAL	(9)

12.1 Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme

Le taux d'actualisation retenu pour valoriser les engagements de retraites et assimilés est déterminé par référence au rendement, à la date de l'évaluation, des obligations émises par des entreprises de premier rang, pour une échéance correspondant à la durée de l'engagement. Les taux sont déterminés, pour chaque zone monétaire (zone Euro et Royaume-Uni) à partir des données sur le rendement des obligations AA (d'après Bloomberg et iBoxx) extrapolées pour les maturités longues à partir du rendement des obligations d'État.

Au 30 juin 2020, la chute de la valeur des actifs de régime, conjuguée à une baisse des taux d'actualisation par rapport au 31 décembre 2019, se traduit par une augmentation de 63 millions d'euros des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme.

NOTE 13 CONTENTIEUX ET LITIGES

13.1 Contrôle fiscal

Depuis l'exercice 2013, GRTgaz s'est inscrit dans le cadre de l'expérimentation de la Relation de Confiance avec l'Administration fiscale. Les conclusions de la revue fiscale portant sur les exercices de 2013 à 2018 dans le cadre de cette relation n'ont pas identifié de sujets de contentieux avec l'administration non résolus. Le 02 mai 2019, GRTgaz a signé avec l'administration fiscale le protocole de Partenariat fiscal.

La Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED) a initié, en novembre 2019, un contrôle relatif à l'indice retenu par GRTgaz pour la déclaration des volumes consommés de gaz pour le fonctionnement des turbocompresseurs des stations de compression sur la période du 1^{er} décembre 2016 au 31 décembre 2019. Ce contrôle a mis en évidence une erreur dans l'indice retenu (choix de l'indice 36 au lieu de l'indice 36 bis) conduisant à redressement de l'ordre de 11,1 millions d'euros au titre des années couvertes par le contrôle.

13.2 Litiges avec des prestataires

13.2.1 Litiges avec des prestataires

Les litiges avec les prestataires font l'objet d'une couverture à hauteur de l'appréciation des risques par la Direction Juridique et ses conseils.

13.2.2 Fos Cavaou litige avec STS

Fosmax LNG, filiale d'Elengy, a déposé le 17 janvier 2012 une demande d'arbitrage auprès de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de Commerce internationale (CCI) contre le groupement d'entreprises STS.

Le litige porte sur la construction du terminal méthanier appartenant à Fosmax LNG dont la réalisation avait été confiée au groupement d'entreprises composé de trois sociétés (SOFREGAZ, TECNIMONT Spa et SAIPEM SA (ci-après STS) en application d'un contrat «clé en mains» conclu le 17



mai 2004 pour un prix forfaitaire, non révisable, incluant l'intégralité des travaux de construction et de fournitures.

L'exécution du contrat a été marquée par une série de difficultés. STS ayant refusé d'achever une partie des travaux et ayant livré un terminal inachevé avec un retard de 18 mois, Fosmax LNG a procédé à la mise en régie en 2010 de la majeure partie des travaux restant à réaliser et fait appel à des entreprises extérieures pour l'exécution de ceux-ci.

Fosmax LNG a demandé réparation du préjudice qu'elle a subi en engageant une procédure arbitrale sous l'égide de la Chambre de Commerce Internationale (CCI) en janvier 2012. Suite à la sentence rendue par le Tribunal arbitral le 13 février 2015, Fosmax LNG a dû verser à STS en avril 2015 un montant net de 70 millions d'euros.

En 2015, Fosmax LNG a engagé un recours de cette sentence arbitrale devant le Conseil d'État et celui-ci dans sa décision du 9 novembre 2016, a annulé partiellement cette sentence :

- Cassation de la décision relative aux travaux de mise en régie, renvoyant les parties devant une juridiction arbitrale ou en transaction. Pour rappel, le montant des travaux mis en régie engagés par Fosmax LNG est de 36 millions d'euros
- Le conseil d'État n'a en revanche pas remis en cause les autres éléments de la sentence et notamment les surcoûts payés à STS.

En juin 2017, Fosmax LNG a déposé une nouvelle demande d'arbitrage auprès de la CCI pour obtenir le remboursement des travaux mis en régie.

En 2018, les parties ont désigné les membres du tribunal Arbitral. Les audiences ont eu lieu en février 2019. Le Tribunal Arbitral a demandé de lui fournir des éléments supplémentaires au plus tard en septembre 2019.

La sentence arbitrale prononcée le 24 juin 2020, favorable à Fosmax LNG, se traduit par le remboursement des travaux mis en régie pour un montant de 32 M€, comptabilisé en minoration des immobilisations corporelles au 30 juin 2020.

NOTE 14 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent principalement les opérations réalisées avec le Groupe ENGIE. Au 30 juin 2020, ces opérations concernent les postes détaillés dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30 juin 20	31 déc. 19
<hr/>		
ACTIFS COURANTS	540	229
Créances commerciales et autres débiteu	94	85
Trésorerie et équivalents de trésorerie	446	144
PASSIFS NON COURANTS		
Dettes financières	3 737	4 301
PASSIFS COURANTS		
Dettes financières	768	334
Fournisseurs et autres créanciers	84	93

NOTE 15 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 03 juillet 2020, GRTgaz SA a souscrit un emprunt de 175 M€ auprès d'ENGIE FINANCE SA, d'une durée de 12 ans remboursable Infine au taux fixe de 0,78%.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes au 30 juin 2020.